



Ambassade de France en Afghanistan

Coopération Santé en Afghanistan

*Informations destinées aux experts français venant
en Afghanistan et aux ONG médicales françaises*

- - -

Docteur Frédéric Tissot
Kaboul, le 31 mai 2004

La Coopération dans le domaine de la santé en Afghanistan se développe selon trois axes :

- Soutien institutionnel au Ministère de la santé (MoH),
- Mobilisation de l'expertise française,
- Soutien technique et financier aux ONG médicales françaises.

I – Soutien institutionnel

Le soutien institutionnel au MoH est la priorité. Il occupe la majeure partie du temps des membres de la Cellule Santé de l'Ambassade de France. Il contribue à atteindre l'objectif que s'est fixée la Communauté internationale : aider le Gouvernement afghan à retrouver légitimité, autorité et capacités à définir et à mettre en place une politique de santé répondant aux besoins du pays.

Après 23 années de guerre, la situation sanitaire des 22 à 25 millions d'afghans est extrêmement dégradée : mortalité maternelle et infanto-juvénile très importantes¹ - 1.600 décès maternels pour 100.000 naissances vivantes (8 pour 100.000 en France), décès d'un enfant sur quatre avant cinq ans, infrastructures détruites ou endommagées², professionnels de santé peu nombreux, mal formés et mal répartis³, surtout en ce qui concerne les infirmiers et sages-femmes, et absence de pilotage efficace du système de santé

Les priorités de santé publique ont été définies par le MoH en mars 2002 :

- le contrôle des maladies transmissibles,
- la santé reproductive, et notamment les soins obstétricaux d'urgence,

¹ UNICEF/CDC – Kaboul décembre 2002 (pour la mortalité maternelle, écarts de 400 à Kaboul à 5.600/100.000 dans le Badakhchan)

² Afghanistan National Health Resources Assessment – MSH Kabul novembre 2002

³ 3000 médecins, 2 paramédicaux pour 1 médecin, pas de véritable formation depuis 15 ans, zones entières non couvertes, 1/3 des structures de santé sans aucun personnel féminin... Report of National Workshop on the development of human resources for health – MoH – Kabul, février 2003

- la santé des enfants, avec l'éducation pour la santé, les vaccinations, la lutte contre les maladies diarrhéiques et pulmonaires
- le système de référence et les services de support,
- les soins aux déplacés et handicapés,
- la nutrition,
- la santé mentale,
- l'eau et la sanitation.

L'application de la politique retenue passe par la mise en place d'un « Basic Package of Health Services » (BPHS) en faveur notamment des populations rurales (près de 80 % de la population afghane) et des populations vulnérables. Le BPHS est offert au sein de différentes structures reliées entre elles afin de permettre la référence des patients : Health Post, Basic Health Centre, Comprehensive Health Center, District Hospital. Chaque structure dessert un nombre défini de population et offre des soins de base standardisés.

Le MoH, non encore en capacité de mettre lui-même en place ce BPHS, a fait appel à des opérateurs privés, la plupart du temps les ONG. Sollicités par le MoH, les donateurs internationaux les plus importants - Commission Européenne, Banque Mondiale et UsAid – ont été chargés de financer ce BPHS dans chaque province ou groupe de districts, sous la forme de contrat passé avec le MoH et avec les ONG (sélectionnées appel d'offres). L'ONG retenue est alors chargée sur trois ans, de mettre en place le BPHS ainsi que les formations, l'évaluation et le soutien aux autorités locales de santé (Directeur Provincial et son Comité provincial de coordination). Aujourd'hui les 34 provinces du pays sont en voie d'être couvertes par ce dispositif de financement lancé en 2003. La mise en œuvre sur le terrain est encore à faire.

Les grands programmes de santé ne sont plus « verticaux » mais intégrés au BPHS : tuberculose, leishmaniose, paludisme, vaccinations, soins obstétricaux d'urgence, éducation pour la santé...

Le système de référence hospitalier, au service du BPHS est en cours de définition (voir plus bas).

Certaines politiques particulières sont définies afin de servir cette politique : transfusion sanguine, laboratoires, médicaments...

Les programmes de formation de l'ensemble des professionnels de santé ont été ou sont en cours de redéfinition. A titre d'exemple, celui des médecins et des dentistes vient d'être entièrement refondu le 31 mai 2004. Largement inspiré pour ce qui est des disciplines curatives par le cursus des études de médecine et d'odontologie transmis par Lyon, documents entièrement traduits en dari par l'Ambassade de France, il fait une large place à l'enseignement de la santé publique abordée dès la seconde année, jusqu'à la fin du cursus. Les programmes de formation des pharmaciens, des sages-femmes et des techniciens de laboratoire sont en cours de refonte.

La Cellule Santé de l'Ambassade de France a participé à tous ces travaux depuis février 2002. Elle continue à soutenir activement le MoH, notamment dans les domaines suivants : la politique hospitalière, la transfusion sanguine, la formation des professionnels de santé, la lutte contre le VIH/Sida (financée par le Global Fund)... La Cellule Santé fait partie du groupe des donateurs (CGHN) que réunit le MoH une fois par semaine.

II - Mobilisation de l'expertise française

Toutes les actions mises en place par la France répondent uniquement à la politique de santé retenue et aux besoins de santé de la population afghane.

L'objectif général est ainsi, tant dans le domaine de la formation que du soutien à certains programmes ou structures, de permettre la mise en place de la politique de santé, tout en apportant un savoir-faire et un accompagnement favorisant l'ouverture sur le reste du monde et l'amélioration de la qualité des soins de santé dispensés par les professionnels de santé à la population afghane.

Il est donc nécessaire **d'adapter de manière très précise** toutes nos interventions afin que celles-ci répondent aux besoins de santé des populations de ce pays et à son état actuel, tant social, économique que culturel.

Quatre champs ont été investis par notre pays. Ils répondent à la demande du Gouvernement afghan, aux besoins non couverts par d'autres donateurs ou opérateurs, à notre savoir faire et à nos possibilités de mobiliser en France les compétences et volontés requises :

- formation des professionnels de santé,
- politique hospitalière,
- transfusion sanguine,
- politique du médicament.

1 - Formation des professionnels de santé

Elle s'organise soit dans un cadre universitaire, soit dans un cadre hospitalier (voir plus bas).

Au niveau universitaire, cette formation se déroule dans différentes villes d'Afghanistan

1.1 - Kaboul

Dans l'esprit de la coopération historique entre Lyon et Kaboul lancée à la fin des années cinquante, deux conventions cadre de coopération ont été signées :

- la première entre, d'une part les Hospices Civils de Lyon (HCL) et l'Université Claude Bernard Lyon 1 (UCBL) et, d'autre part, l'Institut Médical de Kaboul (IMK),
- la deuxième entre, d'une part les HCL et l'UCBL et, d'autre part, l'Université et la Faculté de pharmacie de Kaboul.

Ces conventions permettent, dans les disciplines retenues, la formation directe des étudiants (en pharmacie), celle des formateurs (médecine et pharmacie), et favorisent la mise en place de formations continues en faveur des médecins et pharmaciens exerçant déjà au sein des structures de santé de Kaboul.

Ces formations sont dispensées, d'une part par les enseignants et praticiens mobilisés pour venir à Kaboul par les HCL-UCBL - pôle chargé de mobiliser dans toute la France les compétences nécessaires – et, d'autre part dans le cadre de formations organisées pour les Afghans à Lyon, ou en France (voir plus bas).

Un soutien matériel a été apporté à l'Institut Médical de Kaboul, nouvellement transformé en « University of Medical Sciences of Afghanistan » : dons de véhicules, aménagement d'une salle de Conférence, dons de matériel audio-visuel et ordinateurs... La Faculté de pharmacie a reçu du matériel informatique et audio-visuel. Une salle de conférence et un plateau technique de chimie analytique sont en cours d'installation.

Signalons la présence et le travail à Kaboul d'un interne en pharmacie français de quatrième année, mobilisé par la Faculté de Pharmacie de Lyon. Il s'agit du deuxième interne qui effectue un stage validant à Kaboul. Il est chargé de superviser le laboratoire national d'examen biologiques, et d'autres laboratoires hospitaliers de Kaboul (projet AMI financé par le Ministère des Affaires Etrangères, voir soutien aux ONG), d'apporter un appui à la transfusion sanguine et d'aider le MoH à définir et à mettre en place une politique des laboratoires, au service de la politique de santé retenue. Une action particulière a débuté afin de former les médecins à la bonne prescription des examens biologiques.

Par ailleurs, une première formation des manipulateurs radio a eu lieu à Kaboul. Unanimement appréciée car correspondant exactement aux besoins, elle devrait être poursuivie au niveau national. Le cours donné par l'expert français est d'ailleurs intégralement repris dans le nouveau programme de radiologie des étudiants en médecine.

1.2 – Herat

La Faculté de médecine de Montpellier a posé les bases d'une coopération avec la Faculté de médecine de Herat. Elle visera à former les étudiants et les formateurs et à développer la formation continue en faveur des médecins de la région de Herat, dans les disciplines retenues. Un appui informatique avec connexion Internet et du matériel audio-visuel ont été offerts à cette Faculté par l'Ambassade de France.

2 - Politique hospitalière

Notre action s'exprime sous trois formes :

- soutien à la définition et à la mise en place de la politique hospitalière,
- coopération inter hospitalière,
- réhabilitation et soutien à certaines structures hospitalières.

2.1 Soutien au Ministère afghan de la Santé (MoH)

Une équipe d'experts français a été mobilisée dès mai 2002 afin d'aider le MoH à définir une politique hospitalière. Elle a remis au MoH deux rapports importants d'analyse et de recommandations sur le système de référence hospitalier au service de la politique de soins de santé primaire et des priorités de santé du pays.

L'Ambassade participe au groupe de travail du MoH sur la politique hospitalière et un expert français en planification et gestion hospitalière devrait être mis à disposition du MoH en 2005.

Les grandes lignes de la politique nationale hospitalière ont été retenues par le MoH en avril 2004. Le niveau de prestations à atteindre dans chaque hôpital provincial, de zone (régional)

et national (hôpital spécialisé de référence nationale) est en cours de définition. Il prendra en compte les besoins de santé et les capacités actuelles du pays à y répondre. Sur cette base, des lignes directrices seront élaborées : services de soins offerts, ressources humaines, matérielles et financières à mobiliser, équipements et consommables (en tenant compte des problèmes d'approvisionnement et de maintenance).

2.2 Coopération inter hospitalière

Trois hôpitaux afghans ont des accords déjà signés, ou en cours de signature, avec des hôpitaux français :

- les HCL avec Ali Abad de Kaboul. Cette coopération, très dynamique, s'inscrit dans la continuité de celle débutée dans la fin des années cinquante entre ces deux institutions, Ali Abad étant à l'époque le seul hôpital universitaire du pays.
- le CH de Rodez avec l'hôpital régional de Mazar-E-Sharif. Ces deux structures ont su développer en moins d'un an, une coopération très prometteuse.
- le CHU de Montpellier avec l'hôpital régional de Herat. Cette collaboration est en cours de mise en œuvre.

Ces conventions permettent d'accompagner « au quotidien » les hôpitaux afghans dans trois domaines principaux : hygiène et organisation des soins, formations du personnel médical, paramédical, management hospitalier. Elles mobilisent des praticiens français de manière régulière au sein des hôpitaux afghans et des échanges avec la France sont prévus.

2.3 Soutien matériel aux structures hospitalières

L'Ambassade réhabilite et/ou soutient, soit directement soit par l'intermédiaire d'ONG, ces trois hôpitaux. Elle va financer la réhabilitation de trois autres hôpitaux de province (voir plus bas « soutien aux ONG »). A titre d'exemple, l'hôpital Ali Abad de Kaboul a été entièrement rénové par l'Ambassade de France, une morgue, un centre diagnostic et une cuisine y ont été construits. Des postes avec connexion Internet ont été installés, une bibliothèque va être créée. Certains points d'eau vont être à nouveau réhabilités et étendus. L'Ambassade de France fournit régulièrement du matériel de base (matériel de bureau, consommables et matériel d'hygiène, médicaments, instruments médicaux et chirurgicaux, matériels et médicaments d'anesthésie...).

L'hôpital de Mazar-E-Sharif a été approvisionné en consommables d'hygiène de base et du matériel de bloc opératoire va lui être fourni.

L'hôpital d'Herat s'est vu offrir une installation informatique avec connexion Internet par l'Ambassade de France.

Au travers les formations universitaires et hospitalières et le soutien aux hôpitaux, notamment celui de Ali Abad, hôpital universitaire, l'objectif est de relancer et développer, à la demande des autorités afghanes des **filières d'excellence francophones** en médecine et en pharmacie : urologie, neurochirurgie (disciplines introduites par les Français dans les années 70), radiologie et anesthésie mais aussi chimie analytique et pharmacologie... avec l'établissement de relations dans la durée entre les équipes françaises et afghanes et leurs sociétés savantes respectives, à créer pour certaines en Afghanistan.

3 - Transfusion sanguine

Un accord entre l'Etablissement Français du Sang (EFS) et le MoH, formalisant les relations débutées dès mars 2002 entre ces deux institutions, a été signé en décembre 2003. L'EFS est ainsi devenu le conseiller officiel du MoH dans ce domaine. Grâce à l'appui de l'EFS, le MoH a officiellement adopté une politique nationale de transfusion sanguine, partie intégrante, notons-le de la lutte contre la mortalité maternelle (priorité des priorités) et contre l'émergence du VIH/Sida. L'Ambassade de France est très fortement impliquée, avec l'EFS, dans l'élaboration du plan stratégique de la transfusion sanguine, et des documents techniques d'application. Les experts de l'EFS forment les techniciens de banques de sang et élaborent un manuel de formation destiné à devenir l'outil officiel de formation initiale de ces techniciens. Les médecins prescripteurs bénéficient eux aussi de formations à Kaboul et dans les quatre principales villes du pays.

Dès 2005, l'Agence Française de Développement (AFD), en lien étroit avec l'EFS, va réhabiliter la « Central Blood Bank » de Kaboul en y intégrant le laboratoire national d'examens biologiques, soutenu par la France (voir plus bas « soutien aux ONG ») et le laboratoire national d'hygiène. Elle construira ou réhabilitera, et équipera, les quatre centres régionaux de transfusion (Herat, Mazar-E-Sharif, Djelalabad et Kandahar), prévus dans la politique nationale de transfusion ainsi qu'une banque de sang dans la plus importante maternité du pays, la maternité Malalaï de Kaboul.

Du matériel et un bus de collecte de sang ont déjà été offerts au MoH par l'EFS, et deux programmes, l'un pour la promotion du don du sang et l'autre pour la collecte sont en cours d'élaboration par le MoH avec le soutien technique de l'EFS et de l'Ambassade de France.

Le MoH a nommé en tant que responsable national de la transfusion sanguine le Docteur Timouri, afghan francophone. L'Ambassade de France lui apporte tout son soutien, notamment en assistance technique et en matériel informatique.

4 – Politique du médicament

L'action de la France se concrétise sous quatre formes :

- formation des pharmaciens (voir plus haut),
- aide à la mise en place de la politique du médicament,
- contrôle de qualité des médicaments,
- organisation de la profession de pharmaciens.

4.1 Appui à la politique du médicament

Une mission de l'Agence Française de Sécurité Sanitaire des Produits de Santé (AFSSAPS), incluant un membre de la Faculté de Pharmacie de Lyon, a aidé le MoH dans la définition de la politique du médicament. Une seconde phase devrait consister à appuyer le MoH dans la mise en place d'un système d'organisation et de contrôle de la distribution. Il est envisagé d'appuyer le MoH dans la mise en place d'une centrale d'achat nationale.

4.2 Laboratoire de contrôle du médicament

Il est projeté de mettre en place en 2005 un laboratoire de contrôle du médicament au sein du MoH. Cette réalisation sera accompagnée des formations nécessaires, complémentaires avec les actions menées par la Faculté de pharmacie de Kaboul.

4.3 Organisation de la profession de pharmacien

Un séminaire national a été organisé et financé par l'Ambassade de France en 2003, en partenariat avec les Facultés de pharmacie de Lyon et de Kaboul afin de réfléchir à la place que doit avoir le pharmacien dans la politique de santé publique en Afghanistan. Des recommandations ont été transmises au MoH.

Un autre point, régulièrement abordé avec la Faculté de pharmacie de Kaboul et le MoH, en collaboration avec les HCL-UCBL, est l'organisation et les tâches qui incombent aux pharmaciens hospitaliers.

Par ailleurs, un appui est apporté par la Ville de Lyon et l'UCBL-pharmacie à la création de l'association des pharmaciens afghans et de la société afghane de biologie clinique.

Enfin, il faut souligner l'implication notable des pharmaciens lyonnais, universitaires, praticiens hospitaliers (médicaments et biologie), industriels, officinaux, qui ont décidé de coordonner leur action de soutien à leurs collègues pharmaciens afghans au sein d'une association régie par la loi de 1901 "Lyon Kaboul Pharmacie" - LYKAPHA", créée en décembre 2003, et qui compte une soixantaine de membres.

Cette association participe :

- à l'animation du **site Internet**, créé par la Faculté de Pharmacie de Lyon, consacré à la pharmacie afghane (<http://ispb.univ-lyon1.fr/ri>, puis sélectionner Lyon Kaboul coopération internationale) ;
- au rassemblement de moyens pour éditer un **bulletin d'information professionnelle et pédagogique**, réalisé en collaboration avec des pharmaciens afghans et avec le Ministère de la Santé d'Afghanistan. Ce bulletin pourrait être le moyen d'expression de **l'association des pharmaciens afghans** en voie de création.
- à la **mobilisation des pharmaciens et personnels de santé afghans réfugiés dans la région lyonnaise** ;
- au projet visant à créer une **unité de fabrication de solutés injectables** à Kaboul avec le soutien logistique du laboratoire AGUETTANT.

* * *

A noter qu'un rapport est rédigé par tout expert mobilisé dans le cadre de notre coopération : les principales recommandations sont traduites en dari et remises aux partenaires afghans, y compris au MoH. De la même façon, à la suite de chaque formation - faculté de pharmacie, de médecine, transfusion sanguine, manipulateurs radio, hôpitaux... - un document

(polycopiés de cours, guides de bonnes pratiques, recommandations, protocoles de soins...) est traduit en dari et remis aux bénéficiaires de la formation.

5 – Formation d’Afghans en France ou hors Afghanistan

A ce jour, plusieurs professionnels de santé afghans ont bénéficié de formations en France ou hors de l’Afghanistan :

- une femme médecin a bénéficié d’une formation hospitalo-universitaire d’une année en cardiologie et échocardiographie dans la région parisienne. Elle est de retour à Kaboul.
- la responsable de la santé reproductive au sein du MoH, elle-même gynécologue obstétricienne, a passé trois semaines aux HCL.
- l’infirmière chef de bloc à Ali Abad a effectué un séjour de deux mois aux HCL.
- une autre femme médecin est en cours de formation hospitalo-universitaire d’une année en gynéco-obstétrique à Lyon.
- un médecin radiologue s’est formé durant deux mois à Lyon.
- quatre médecins (anesthésie, chirurgie pédiatrique, ORL) sont en France pour trois mois en région parisienne et à Tours. Ils devraient travailler au sein du futur hôpital « mère – enfant » de Kaboul, projet de l’association « Enfants Afghans »
- deux chirurgiens (urologie et chirurgie vasculaire) devraient occuper un poste de faisant fonction d’interne (FFI) à Lyon dès novembre 2004 pour une année,
- un neurochirurgien devrait être accueilli durant deux mois à Lyon d’ici fin 2004,
- un médecin du MoH a bénéficié d’une formation en Thaïlande sur la gestion des situations d’urgence.

A cela s’ajoutent les voyages de travail en France de plusieurs personnalités afghanes:

- le Vice Ministre de la santé, en décembre 2002, en avril 2003 et en avril 2004,
- le Doyen de la Faculté de Pharmacie de Kaboul, et sa délégation, en octobre 2002,
- le Doyen de la Faculté de Médecine de Kaboul, et sa délégation, en décembre 2002,
- le Directeur de l’Hôpital Ali Abad en décembre 2002.

Signalons la venue à Kaboul en juillet 2004 d’une délégation des autorités des HCL-UCBL, accompagnées des coordonnateurs lyonnais des projets pharmacie, médecine et hôpital.

6 – Enseignement du Français aux étudiants et aux professionnels de santé afghans

Deux professeurs de français ont été mobilisés afin d’enseigner notre langue aux étudiants et aux professionnels de santé à Kaboul. Débutés en novembre 2002, ces cours délivrés au sein même des institutions concernées, bénéficient actuellement :

- à 32 étudiants de première et deuxième année de médecine,
- à 17 étudiants de première et deuxième année de pharmacie (l’apprentissage d’une langue étrangère est intégrée au cursus des études de médecine et de pharmacie),
- à 9 professeurs de la Faculté de Pharmacie,
- à 12 professionnels de santé d’Ali Abad,
- à 18 médecins de l’hôpital de Wazir Akbar Khan,

- à 15 agents du MoH,
- aux 3 candidats pour des formations en France,
- et à 32 professionnels de l'hôpital militaire de Kaboul (A ce titre, notons qu'une coopération santé est en cours d'élaboration entre les armées françaises et afghanes).

Des cours de français devraient bientôt débiter au sein de l'Institut des sciences médicales, Institut chargé de la formation des personnels paramédicaux.

En tout donc, ce sont près de 150 personnes qui suivent ces cours. A savoir que le Centre Culturel Français, sis au sein du Lycée Esteqlal de Kaboul, dispense aussi des cours de Français à quelques professionnels de santé.

III - Soutien technique et financier aux ONG médicales françaises

Suite à leur demande et à l'étude de leurs projets, différentes ONG ont bénéficié du soutien de l'Ambassade de France :

- **Afghanistan Libre** : programme d'éducation pour la santé en milieu rural auprès des écoles et programme de visites à domicile pour les femmes enceintes à Paghman.
- **Aide Médicale Internationale** : réhabilitation des hôpitaux provinciaux de Metherlam (Laghman), Shagasarai (Kunar) et Baraki (Logar).
- **Aide Médicale Internationale** : supervision, formation et soutien au laboratoire national d'exams biologiques et aux laboratoires des hôpitaux de Kaboul (voir plus haut).
- **Medical Refresher Course for Afghans (MRCA)** : supervision et soutien à l'activité de l'hôpital provincial de Charikar (Parwan) et de l'unité de chirurgie réparatrice à l'hôpital Maïwand de Kaboul,
- **Action contre la Faim** : dons de matériel de sanitation et de produits pharmaceutiques.
- **Handicap International** : installation d'une base à Herat et mise à disposition d'un Conseiller auprès du Gouvernement afghan pour la définition et la mise en place d'une politique du Handicap.
- **GERES** : introduction dans la construction ou la réhabilitation des bâtiments publics (dispensaires, hôpitaux...) des techniques d'économie d'énergie.
- **MSH-Europe** : Cofinancement avec la Commission européenne de l'enquête nationale sur les hôpitaux.
- **Enfants afghans** : financement de la formation en France de quatre médecins (voir plus haut)

* * *

Logistique permettant les actions de coopération santé

Afin que les experts et praticiens santé venant de France puissent accomplir leurs missions dans les meilleures conditions matérielles possibles, quatre actions ont été réalisées :

- installation de la salle « Ali Abad – HCL » au sein de l'hôpital Ali Abad, entièrement équipée en informatique, Internet et audio-visuel,

- réhabilitation et installation en cours de la salle « France – Afghanistan », au sein de la Faculté de médecine de Kaboul, qui sera équipée en mobilier, matériel informatique et audio-visuel,
- location, réhabilitation, équipement et organisation de la « Guest House Ali Abad », permettant l'accueil et l'hébergement complet des experts venant en mission ou transitant par Kaboul. Cette maison bien équipée, y compris Internet, permet un séjour confortable et en toute sécurité matérielle, dans un Kaboul encore soumis quotidiennement aux aléas de la reconstruction,
- rédaction d'une « feuille de route » envoyée à chaque missionnaire avant sa venue précisant les conditions logistiques de sa mission ainsi que quelques informations sur la vie en Afghanistan.

Financement

Plusieurs partenaires participent directement, ou indirectement, au financement de ces actions :

- le Ministère des Affaires étrangères : financement direct des missions et du soutien aux structures et programmes en Afghanistan, bourses aux afghans en France,
- la ville de Lyon : subvention aux HCL, à des associations,
- la région Rhône Alpes : subvention pour matériel et bourses aux afghans en France,
- le Ministère de l'éducation nationale : salaires des universitaires français,
- la Sécurité sociale française par l'entremise du budget des hôpitaux et des agences sanitaires françaises : salaires des praticiens et experts français et accueil d'afghans dans les hôpitaux français.

En tout ce sont près de 3 M€ qui ont été mobilisés depuis 2001 pour la mise en place de toutes ces actions.

Un projet santé d'environ 4 M€ devant couvrir les années 2005 à 2007 est en cours de finalisation. Dénommé « Projet Santé FSP⁴ », il devrait permettre de financer la poursuite et le renforcement de notre coopération santé selon les axes définis ci-dessus.

Experts santé français mobilisés en Afghanistan de novembre 2001 à la fin 2004

Année	Nombre d'experts mobilisés	Jours de missions réalisés
2001 - 2002	34	528
2003	46	635
2004	73	1.119
Total	153	2.282



André Tinet

⁴ FSP ou Fonds de Solidarité Prioritaire, fonds accessible aux seuls pays faisant partie de la « Zone de Solidarité Prioritaire », zone que l'Afghanistan a intégrée par décision du Gouvernement Français en décembre 2002

Cellule Santé Afghanistan

Docteur Frédéric Tissot – Chef du Projet Santé	tissotfred@yahoo.fr	tél : 070 277 466
Florence Morestin – Chargée de mission	morestin_florence@yahoo.fr	tél : 070 281 152
Ingrid Thobois – Professeur de français	pazapas1@yahoo.fr	tél : 070 288 205
Olivier Bougnot – Professeur de Français	bougnot66@yahoo.com	tél : 070 214 227
Dr AbdulShah Latif Deliri – Assistant, traducteur	deliri@hotmail.com	tél : 070 276 584
Mr Hussein Zada – Traducteur, interprète		
Mr Karim – Logisticien		tél : 079 312 855